

UNE APPROCHE DE LA DEMANDE SOCIALE DE PAYSAGE ET D'ENVIRONNEMENT DANS LE BASSIN DE RENNES

par Samuel Périchon⁽¹⁾

CET ARTICLE, issu d'un mémoire de DEA, complète deux études déjà réalisées en février et mai 2000 par des agronomes de l'ENSAR⁽²⁾ et des paysagistes de l'ENSP⁽³⁾ de Versailles. Ces différentes études entrent dans le cadre d'une politique départementale d'aménagement et de gestion des paysages tenant compte de l'évolution des pratiques agricoles en Ille-et-Vilaine. La nécessité d'explicitier les rapports entretenus entre les habitants et leur cadre de vie est, en outre, encouragée par la mise en place récente des CEPE, «*Contrat Eau-Paysage-Environnement*».

Le travail des agronomes a révélé que les agriculteurs n'avaient pas en règle général d'intérêts économiques à pérenniser la trame bocagère et à produire une eau saine. Les paysagistes ont également constaté que faute de lisibilité l'eau n'était plus appropriée par la population. Devant ce constat, l'élaboration d'un véritable projet paysager devenait indispensable d'abord, pour rendre à l'eau sa place privilégiée, ensuite pour tenter de pérenniser la structure boisée linéaire menacée de disparition.

Les arbres et les haies, l'eau et le cadre de vie sont des thèmes récurrents du discours politique en Bretagne. Les problèmes auxquels doivent faire face les collectivités territoriales devant la dégradation de la qualité de l'eau, devant l'arasement excessif des talus sont d'autant plus urgents que la demande sociale des habitants s'est affirmée et précisée. Cependant, l'avis de cette population non agricole n'est que rarement sollicité, d'une part parce qu'elle n'a pas de droits de propriété du sol, d'autre part parce qu'elle ne sait pas manifester collectivement des pressions politiques. Toutefois, il est nécessaire de rendre compte de leurs positions pour mieux définir les politiques publiques à mettre en œuvre. Nous montrerons donc comment cette demande des habitants varie en fonction de la distance à Rennes, de l'âge des habitants, de leur durée de séjour et de la réalité des paysages vécus.

Le canton de Betton et le Bocage vitréen : des communes périurbaines et rurales

L'inégale appréciation de l'évolution des pratiques agricoles est à l'origine de la dissemblance de ces deux territoires. Sur le canton de Betton, les agriculteurs ont perpétué des pratiques et usages qui font de leur paysage, un paysage marqué par le passé. L'acceptation de cet héritage se manifeste par la poursuite des émondages de type «ragosse».

Or l'ampleur des contraintes liées à sa perpétuation, contraintes humaines (conditions de travail), techniques (temps à y consacrer), ou économiques (peu lucrative), n'a pas conduit à leur abandon. L'importance de la valorisation sociale qu'il confère à son propriétaire légitimerait ce type de comportement.



La taille des ragosses

Photo : S. Périchon

- 1 - Doctorant à l'ENGREF.
- 2 - Ecole nationale supérieure d'agronomie de Rennes.
- 3 - Ecole nationale supérieure du paysage.

En revanche, sur le Bocage vitréen, la ragosse devient le signe de l'archaïsme. Son dénigrement est d'ailleurs tel que cet émondage, jadis courant, a aujourd'hui totalement disparu. Mais, les différences entre ces deux sites d'étude ne se limitent pas qu'à des différences culturelles. Leur situation géographique –l'un périurbain, l'autre rural– offre aussi la possibilité d'évaluer l'incidence de l'influence urbaine sur le rapport social à l'espace agricole.

Carte de localisation



Dans le canton de Betton, l'urbanisation engendre des rapports singuliers au paysage rural. En revanche, dans le Bocage vitréen, l'héritage agraire continue à peser sur les rapports sociaux à la campagne.

Un échantillon particulièrement représentatif

Tenter d'évaluer l'intensité de la demande sociale en terme de paysage et d'environnement est complexe à appréhender car cette question sous-tend une analyse de la perception et des représentations. Nous avons privilégié une étude par questionnaire car celui-ci présente l'avantage de dégager une base de données substantielle. Les questions posées étaient ouvertes et accompagnées de l'expression de préférences photographiques.

Réalisée entre mars et avril 2000, cette étude a recueilli les réactions et les propositions de près de 200 personnes. Quatre questionnements ont été abordés autour de : l'intérêt pour les éléments du paysage, les paysages représentatifs des communes, les éléments susceptibles de dégrader le cadre de vie et l'avenir de celui-ci. Compte tenu que la construction de notre échantillon reposait sur le consentement à répondre, il n'a pu prendre de façon statistiquement propor-

tionnelle l'ensemble des différents groupes sociaux car certains ne souhaitent pas y porter attention. Ce constat de refus plus fréquent a été observé parmi les personnes âgées et celles issues de la classe populaire. Par contre, les jeunes et les mères de famille des classes moyennes ont témoigné un réel intérêt.

Paysage, territoire ou environnement ?

La confusion qui règne autour de la notion de paysage nous a conduit à nous interroger sur le sens que lui donnaient les habitants. Est-ce «une région ou contrée envisagée du point de vue physique, climatique, économique etc.», «un tableau ou une image représentant la nature», «l'ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu» ou «une étendue de pays que l'on voit d'un seul regard»⁽⁴⁾. Les plus rigoureux constateront que seules deux définitions sont exactes : «un tableau ou une image représentant la nature» et «une étendue de pays que l'on voit d'un seul regard». Les deux autres traduisent les notions de «territoire», de «région ou contrée envisagée du point de vue physique, climatique, économique etc.» et d'«environnement», d'«ensemble des éléments naturels et artificiels qui entourent un individu».

L'enquête a mis en évidence que la population saisissait relativement bien cette notion avec 58% de réponses exactes selon les définitions «rigoureuses» données ci-dessus.

Néanmoins, l'interprétation de la notion et la nature des confusions (environnement ou territoire) s'inscrivent, elles, dans un contexte de vie. Ainsi, en zone rurale, la notion de paysage se voit plus facilement liée à celle de nature (21% des réponses contre moins de 10% en zone périurbaine). On observe également une confusion plus grande avec le «territoire» ce qui dénote la persistance d'une vision utilitariste de l'espace. Le paysage n'est plus vu en tant que tel, mais perçu comme support à des fins matériels (logique agricole). En zone périurbaine, c'est la notion d'«environnement» qui est à l'origine de la plupart des confusions. Le terme «environner», présent dans cette définition, n'y est sûrement pas étranger et traduit bien une impression de passivité sensorielle : «*ici, on subit les paysages*».

Plus que la nature de la localisation, il semblerait que l'âge soit le principal facteur à l'origine de cette inégale compréhension. Ainsi, les confusions voire l'incertitude s'installent avec l'âge, passant de 74% de bonnes réponses chez les moins de 24 ans à environ 20% chez les plus de 75 ans. La vision bucolique domine chez les 60 à 75 ans alors qu'une définition plus usuelle (ce que l'on voit) séduit les moins de 39 ans. La classe des 40 à 59 ans se montre, elle, particulièrement propice à une confusion avec le terme d'«environnement». L'ambiguïté avec le «territoire» s'accroît avec l'âge. Ainsi, si en moyenne, cette «erreur» touche un enquêté sur six, elle atteint plus d'un tiers chez les plus de 75 ans.

L'intérêt pour la nature vivante et le bâti agricole plus marqué en zone périurbaine que rurale.

L'intérêt pour la faune et la flore est indiscutablement plus marqué en zone périurbaine⁽⁵⁾. Les attentes quant à la création ou au développement de sites d'observation y sont d'ailleurs pressantes avec 40.6% des enquêtés contre seulement 12.5% en zone rurale. Une telle attente suggère que la nature ne se donne plus spontanément à l'œil et qu'il faut alors assister et rassurer l'observateur. Ce comportement est aussi révélateur d'un rapport à la nature fondé sur la connaissance. Le regard porté sur le bâti agricole répond lui à une logique

4 - Petit Larousse illustré, Paris, 1989.

5 - Gérard LENCLUD : «L'ethnologie et le paysage», in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des paysages*. Edition de la maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, p. 4.

économique pouvant se résumer ainsi : «la rareté suscite la convoitise, de la convoitise naît l'intérêt». En effet, tout laisse croire que cet intérêt répond plus à la loi du marché qu'à la richesse réelle du patrimoine bâti. Sur l'opportunité d'une politique de protection, deux positions s'opposent : l'une (périurbaine) justifie un patrimoine (28% des citations) et une histoire (18%) à défendre et l'autre une beauté architecturale à garantir (20%). En revanche, le fatalisme semble propre à la zone rurale lorsqu'on évoque les problèmes d'entretien et d'abandon des corps de ferme.

L'âge favorise, lui, des centres d'intérêt différenciés. Le patrimoine architectural concerne d'abord les personnes d'âge mûr car ils y voient l'image de leur passé, de leur famille, d'une identité. Image qu'ils souhaitent non pas préserver pour eux mais transmettre aux générations futures peut-être pour exorciser la crainte de l'oubli. Ce devoir de legs leur apparaît propre puisque les autres emploieront les termes de protéger, préserver, entretenir... Concernant le patrimoine végétal, ce sont les jeunes qui se montrent maintenant les plus sensibles car il représente, selon eux, des lieux privilégiés de détente et de contemplation. Mais plus qu'une opposition entre personnes âgées et jeunes, l'intérêt pour ces éléments du paysage décroît (faune et flore) ou croît (bâti agricole) avec l'âge.

L'arbre : d'autant plus désiré que la ville est proche et qu'il se raréfie

L'analyse des motivations justifiant les préférences photographiques a révélé l'importance accordée aux arbres, à l'élevage, à la campagne et à l'eau comme éléments distinctifs du territoire. Toutefois, s'ils sont apparus récurrents sur les deux espaces étudiés, le poids de chacun d'entre eux s'est, lui, montré variable. On a pu ainsi mettre en évidence l'existence d'un gradient entre la ville et la campagne.

L'espace agricole vu par
la population
périurbaine

Photo : S.Perichon



L'arbre bénéficie, en zone périurbaine, d'un intérêt rare, au point d'être érigé en véritable symbole (33% des citations). Sa place semble d'autant plus curieuse que sa densité est devenue faible en quarante ans. Il y aurait donc surévaluation et mythification de cet élément dans le paysage local. L'émondage de type «ragosse» suscite toujours autant de controverses même si, en règle général, il est admis comme distinctif de ce territoire. L'élevage de plein air (16%) et l'eau (14%) occupent également une place importante dans les représentations.

L'image qu'associe la population périurbaine à son territoire est dominée par le caractère champêtre et bucolique. L'urbanité est exclue puisque seul 4% des enquêtés y font référence.

La zone rurale se singularise par l'effacement de l'arbre dans les représentations (12%). Il n'est plus considéré comme significatif ; sa place dans le paysage tend même à être minimisée. La haie bocagère, trop contraignante, est délaissée au profit de l'arbre isolé. En raison de meilleures connaissances des réalités agricoles, les habitants affichent un rapport à la nature moins symbolique. Même malgré la présence de nombreux lacs, rivières, bois et forêts, leur vision délaisse encore le caractère rural. Loin de toute idéalisation, la campagne agricole est d'abord perçue comme un espace de production. Le poids de l'élevage de plein air confirme bien cette réalité (32% des citations). Les habitants voient leur paysage comme il se donne et non comme ils voudraient qu'il soit.



L'espace agricole vu par la population rurale

Photo : Samuel Perichon

En revanche, la durée de résidence contribue à rendre les représentations de plus en plus subjectives. Ainsi, les nouveaux résidents présentent une vision beaucoup plus réaliste : sur des communes à dominantes «céréalière», ils jugent logiquement représentatifs des champs de céréales alors que les plus anciens voient des prairies et des vaches... Ce constat se retrouve également pour la perception de l'arbre. Pour les uns, le paysage est plutôt constitué d'arbres non émondés, pour les seconds, ce serait plutôt des ragosses...

Les paysages locaux banalisés par leur constance restent très prégnants. La force de ces modèles tient à leur inertie. Cette volonté plus ou moins consciente de perpétuer une représentation héritée est d'autant plus surprenante que les habitants saisissent les mutations paysagères sur leur territoire. Ainsi, si les représentations d'un territoire peuvent se succéder, il semblerait que celle qui s'inscrit dans les mentalités dès le premier contact se révèle durable. Le poids de la durée d'habitation et des souvenirs nostalgiques jouent donc un rôle déterminant sur la nature des images auxquelles les habitants sont attachés.

Les habitants anciens font le deuil des anciens bocages et les nouveaux les acceptent comme ils sont

L'étendue des bouleversements paysagers qu'ont connu ces espaces depuis l'après-guerre devait logiquement favoriser l'émergence d'une crise identitaire ou du moins la dénonciation de ces changements. Pourtant, quelle que soit leur gravité, la population n'exprime pas de franches condamnations. L'intérêt général justifierait donc tous les excès : on a arasé les haies et drainé les zones humides au nom de l'amélioration des rendements ; on a construit des routes et des logements au nom de l'amélioration des conditions de vie. Intégrant ce discours *progressiste*, la population ne peut logiquement dénoncer ces excès car ils répondent à ses besoins. Les «marginiaux» –ceux qui condamnent avec véhémence la dégradation du paysage– sont pour l'essentiel des personnes extérieures au modèle local. Ainsi, les urbains des zones rurales (résidences secondaires) ont déploré l'arasement des haies ; inversement les *ruraux* rattrapés par l'urbanisation ont dénoncé, eux, l'urbanisation croissante.

La population dans sa grande majorité fait le deuil de ses anciens paysages mais souhaite que ceux qui leur restent soient épargnés et préservés pour les

générations futures. Ils acceptent donc leurs nouveaux paysages tels qu'ils sont : leur réserve concernant la mise en place de politiques de rebocagement conforte bien ce jugement. La dualité constatée dans l'appréciation de la densité bocagère entre ruraux et urbains ne s'affiche plus ici. La raison apparaît manifeste : la politique de rebocagement n'est pas plébiscitée par le monde rural à cause de ses contraintes ; elle ne l'est pas, non plus, chez les urbains puisqu'ils se satisfont pleinement de la densité d'arbres présente sur leur commune.

L'avenir : méfiance de la ville et indifférence aux paysages agricoles

L'opinion sur l'avenir du cadre vie se présente comme plutôt optimiste même si la pression urbaine tend à relativiser cette apparente confiance. Toutefois, la localisation des enquêtés conditionne moins le degré de pessimisme que la nature des craintes. En zone périurbaine, une attention très nette est accordée à la valorisation des conditions environnementales aux dépens d'inquiétudes paysagères. La salubrité s'affirme, dès lors, comme l'exigence première de la population et cela malgré une sensibilité évidente aux paysages. La certitude de l'inéluctable dégradation de l'environnement liée à l'urbanisation croissante –les enquêtés dénoncent d'abord le bruit, la circulation et la pollution de l'air– traduirait la mesure de leurs appréhensions. Lorsqu'on aborde l'avenir des paysages, là encore, ce sont les conséquences de l'urbanisation qui inquiètent (urbanisation des campagnes). L'arasement des haies et/ou l'uniformité des cultures laissent indifférents la plupart des enquêtés.

Par contre, en zone rurale, si l'uniformité des cultures ne réveille pas de craintes particulières, l'arasement des haies se révèle comme un enjeu majeur. L'ampleur des inquiétudes semble d'ailleurs corrélée avec la densité arborée du bocage. Mais, alors qu'on avait pu constater que, pour le bâti agricole, la rareté suscitait l'intérêt, il semblerait qu'ici elle crée l'indifférence. Ainsi, sur les communes où la trame bocagère a quasiment disparu ce sentiment disparaît même si les exigences propres à la qualité de l'environnement se montrent toujours prioritaires sur celles d'ordre paysagère. A la différence de la zone périurbaine, la pollution de l'air par des nuisances olfactives et la pollution de l'eau occupent une place dominante.

Les craintes concernant l'avenir du cadre de vie reposent pour la majorité sur l'urbanisation croissante. L'inquiétude quant à l'arasement des haies touche en priorité les personnes de plus de 40 ans et davantage encore celles de plus de 75 ans pour qui ce phénomène devient la première source d'inquiétude. Les motivations justifiant les craintes environnementalistes témoignent, elles, de franches oppositions. Quarante ans symbolisent l'âge charnière : avant, les préoccupations s'orientent majoritairement vers la pollution (eau/air) et le trafic routier ; passé cet âge, les enquêtés privilégient le bruit et l'urbanisation des campagnes. Parmi ces facteurs dégradants, certains présentent même des gradients, croissant avec l'âge pour le bruit, décroissant pour la pollution ou le trafic routier. La présence de jeunes enfants pourrait conditionner les priorités données à la qualité de l'eau et de l'air.

Conclusion

L'étude fait apparaître deux pôles d'opinions dans la demande des habitants concernant la qualité de leur cadre de vie. Au pôle urbain analysé dans un canton périurbain, l'intérêt des habitants pour l'arbre bocager qui se raréfie, pour la flore et la faune sauvage et pour l'architecture rurale s'accroît. Leur modèle idéal de paysage, construit autour du rapport à l'eau, à l'arbre, et aux prairies d'élevage se manifeste d'autant plus que le tissu urbain progresse. Il se concrétise

localement par la conservation d'un bocage devenu urbain et par les espaces verts qui établissent une relation symbolique avec le territoire campagnard disparu. Au pôle rural, en revanche, les habitants, s'ils se méfient des nuisances urbaines, affichent un rapport moins symbolique à la nature et la perçoivent d'abord comme un espace de production.

En outre, deux groupes d'habitants se différencient selon l'âge. Les moins de 40 ans se préoccupent d'abord de la pollution puis du trafic routier, les autres du bruit et de l'urbanisation des campagnes. Enfin, la durée de l'habitat amène à des divergences : ceux établis depuis plus de 25 ans ne regrettent pas les structures bocagères anciennes jugées archaïques ; les 25 à 5 ans de séjour, soit veulent leur retour, soit en ont fait leur deuil ; les moins de 5 ans s'adaptent aux lieux de leur nouvel habitat. La population habitante se révèle donc très hétérogène du point de vue de sa demande de (re)qualification de son cadre de vie rural, de l'indifférence à la nostalgie active ou passive.

En revanche, plus l'activité agricole est rejointe par la ville, moins l'espace agricole est apprécié en tant que tel, et plus les structures paysagères symboliques –l'arbre, l'eau, la prairie– prennent de l'importance dans les pratiques sociales des habitants. Ceux-ci revendiquent alors beaucoup plus les formes d'un paysage rural idéal que les pratiques agricoles qui les produisent, annonçant ainsi les espaces verts urbains.

Bibliographie

- Bertrand G., «Le paysage entre la Nature et la Société» in *Théorie du Paysage en France (1974-1994)*, sous la direction d'Alain Roger, Champ Vallon, Seyssel, 1995.
- Brunet R., «Espace, perception et comportement» in *L'espace géographique* 3, 1974, pp 189-204.
- Cadiou N., Luginbühl Y., «Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Maine» in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des Paysages*, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, pp 19-34.
- Chabason Lucien, «Pour une politique du paysage» (entretien avec Odile Marcel), in *Théorie du Paysage en France (1974-1994)*, sous la direction d'Alain Roger, Champ Vallon, Seyssel, 1995, pp. 260-271.
- Cloarec J., «Un village se penche sur son paysage» in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des Paysages*, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, pp. 195-207.
- Coyaud L. M., «Pour une analyse logique du paysage rural» in *Les bocages : histoire, écologie, économie*, INRA, CNRS, Université de Rennes II, 1976, pp 142-150.
- Donadieu P., «Pour une conservation inventive des paysages» in *Théorie du Paysage en France (1974-1994)*, sous la direction d'Alain Roger, Champ Vallon, Seyssel, 1995, pp. 400-423.
- Donadieu P., «Campagnes urbaines», Actes Sud, ENSP, 1998.
- Flatres H., «Bocage et tourisme» in *Les bocages : histoire, écologie, économie*, INRA, CNRS, Université de Rennes II, 1976, pp 375-385.
- Grimaldi N., «L'esthétique de la belle nature, problème d'esthétique du paysage» in *Mort du Paysage, philosophie et esthétique du paysage*, sous la direction de Dagognet F., Champ Vallon, 1982.
- Lacoste Y., «A quoi sert le paysage ? Qu'est ce qu'un beau paysage ?» in *Hérodote* (7), 1977, pp. 3-41.
- Lenclud G., «L'ethnologie et le paysage» in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des Paysages*, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1994.
- Luginbühl Yves et Toub Blanc Monique, «De l'utilité de l'émondage à la contemplation du paysage», rapport pour le ministère de l'Environnement, SRAE, 121 p.
- Luginbühl Yves, «L'évolution des paysages français et de leurs représentations sociales» in *Agriculture, Environnement et Société*, Beaumieux, Arcane, 1991, pp 185-191.
- Roger A., «Court traité du paysage», Gallimard, 1997.
- Soltner D., «L'arbre et la haie», Angers, Sciences et techniques agricoles, 1988 (7^e éd.), 206 p.
- Simon J.-F., «Rurbanisation et paysage, le cas de Plouzané (Finistère)», in *Paysage au pluriel, pour une approche ethnologique des Paysages*, édition de la Maison des sciences de l'homme, Paris, 1994, pp. 115-122.
- Voignier Hubert, «Paysages», Deyrolle, 1994, 97 p.